



CONSEIL GENERAL D'OGENS



Aux membres du
Conseil général d'Ogens

Ogens, le 24 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine assemblée du Conseil général d'Ogens, qui aura **lieu à la salle communale d'Ogens le**

Lundi 2 décembre 2024 à 20h00

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2024
4. Assermentation(s)
5. Communications du Conseil et de la Municipalité
6. Préavis municipal n°4/2024 – Modification des statuts de l'ARASPE
7. Préavis municipal n°5/2024 – Budget 2025
8. Propositions individuelles et divers

Pour rappel, le PV de la dernière séance, avec la liste de présence, ainsi que le budget 2025 sont envoyés par le présent courrier. Vous pouvez demander une copie papier des préavis au bureau communal et/ou les consulter sur le site internet www.ogens.ch.

Dans l'attente de vous retrouver le 2 décembre, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Bureau du Conseil général

Laurent Meystre
Président

Annexes : PV de la séance du 6 juin 2024, et liste de présence
Statuts de l'ARASPE, et modifications finales
Budget 2025, et rapport de gestion